

marins et du matériel électronique, l'économie, l'assurance maritime et la façon de manipuler le poisson à bord des bateaux de pêche. A l'automne de 1959, une école permanente de pêche a été ouverte à Caraquet. Fréquentée par un petit groupe de jeunes pêcheurs, qui y suivent un cours de deux ans à raison de quatre mois par année, cette école est dirigée par la commission scolaire de l'endroit, avec le concours des ministères provinciaux de l'Instruction publique et de l'Industrie, ainsi que des ministères fédéraux du Travail et des Pêcheries.

De concert avec le Service d'expansion industrielle du ministère fédéral des Pêcheries, des projets d'expérimentation portant sur la pêche de la morue aux filets maillants, la pêche à la seine danoise, la pêche du maquereau à la seine à poche, la pêche de la sardine au chalut flottant, la récolte mécanique des clams, etc., sont entrepris par la Direction provinciale des pêches en vue d'introduire l'emploi de méthodes et d'engins de pêche modernes.

Pour coordonner les initiatives des cinq provinces Atlantiques et du gouvernement fédéral en vue d'encourager la pêche sur la côte orientale, le ministère fédéral des Pêcheries a créé une Commission fédérale-provinciale des pêches de l'Atlantique et la province du Nouveau-Brunswick en fait partie.

Québec.—Le ministère provincial de la Chasse et des Pêcheries administre les pêches maritimes et intérieures du Québec. Le ministère a deux divisions: celle des pêches maritimes et celle de la pêche et de la chasse qui est chargée de l'administration des pêches intérieures.

Pêches maritimes.—Le gouvernement de la province de Québec attache beaucoup d'importance à l'administration de ses pêches maritimes. A l'intention des producteurs et des pêcheurs, il dirige un réseau d'entrepôts frigorifiques pour la congélation et la conservation du poisson. Ce réseau compte 59 établissements ayant une capacité de congélation globale de 485 tonnes par jour et pouvant entreposer 22 millions de livres de poisson. Ces entrepôts rendent aussi de très utiles services aux pêcheurs en leur fournissant de la boëtte congelée et de la glace. En outre, le ministère possède et entretient 123 stations dans les petits ports de pêche, où le poisson est gardé en bon état avant d'être recueilli par des camions ou des bateaux, et il dirige aussi deux séchoirs artificiels dont la capacité de conditionnement est de six millions de livres par année.

Le ministère a un personnel de gardes-pêche, de techniciens et de technologues chargés d'appliquer la loi de la pêche et d'enseigner l'emploi de nouvelles techniques en vue de l'expansion de l'industrie. L'administration centrale a son siège à Québec et il existe à Gaspé un bureau qui s'occupe des entrepôts frigorifiques. L'inspection du poisson est effectuée par des inspecteurs fédéraux investis par le gouvernement provincial de pouvoirs supplémentaires quant aux ventes locales.

Le ministère fait aussi œuvre de propagande auprès des pêcheurs et des producteurs auxquels il enseigne les méthodes les plus récentes servant à préparer le poisson et à obtenir des produits de haute qualité. La nouvelle École d'apprentissage en pêcheries de Grande-Rivière assure gratuitement aux pêcheurs de tous âges un enseignement théorique et pratique, alors que l'École supérieure des pêcheries de Ste-Anne-de-la-Pocatière donne un cours de quatre ans destiné à former des technologues. Le Service social-économique de cette institution encourage les associations coopératives de pêcheurs. Par l'entremise des caisses populaires, le Crédit maritime permet aux pêcheurs d'obtenir des prêts pour l'achat de bateaux et d'engins de pêche. Le ministère adhère à l'accord fédéral-provincial régissant la construction de petits chalutiers et de palangriers dont il assume le coût qui est remboursable au cours d'une période de cinq ans.

Le ministère encourage le commerce du poisson par des campagnes de publicité dans les journaux et revues, des démonstrations culinaires, des films instructifs et la distribution de recettes et de feuillets publicitaires ainsi que par des expositions aux foires.

La Station de biologie marine de Grande-Rivière et deux sous-stations de la rive Nord et des îles de la Madeleine poursuivent des recherches hydrographiques dans le golfe Saint-Laurent et cherchent à repérer de nouveaux fonds de pêche; elles font aussi des expériences